

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2018

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2018

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 46.673.617, un actif net de D : 45.758.589 et un bénéfice de la période de D : 630.452.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2018, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les disponibilités représentent au 30 Septembre 2018, 21,04% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2018	30/09/2017	31/12/2017
Portefeuille-titres	4	<u>30 398 993,493</u>	<u>30 860 707,740</u>	<u>34 100 586,462</u>
Obligations et valeurs assimilées		29 313 046,271	30 775 080,995	34 014 172,312
Titres OPCVM		1 085 947,222	85 626,745	86 414,150
Placements monétaires et disponibilités		<u>16 272 231,855</u>	<u>14 259 111,742</u>	<u>13 139 194,242</u>
Placements monétaires	5	6 451 008,530	3 989 472,329	2 496 495,042
Disponibilités		9 821 223,325	10 269 639,413	10 642 699,200
Créances d'exploitation	6	<u>2 391,340</u>	<u>1 002 391,340</u>	<u>1 002 391,340</u>
TOTAL ACTIF		<u>46 673 616,688</u>	<u>46 122 210,822</u>	<u>48 242 172,044</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	58 631,899	66 506,701	57 718,184
Autres créditeurs divers	8	856 395,371	754 968,972	712 910,411
TOTAL PASSIF		<u>915 027,270</u>	<u>821 475,673</u>	<u>770 628,595</u>
ACTIF NET				
Capital	9	44 047 046,517	43 918 944,504	45 522 604,058
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		62,086	135,116	140,037
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 711 480,815	1 381 655,529	1 948 799,354
ACTIF NET		<u>45 758 589,418</u>	<u>45 300 735,149</u>	<u>47 471 543,449</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>46 673 616,688</u>	<u>46 122 210,822</u>	<u>48 242 172,044</u>

ETAT DE RESULTAT AU 30 SEPTEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars)

Note	Période du 01/07 au 30/09/2018	Période du 01/01 au 30/09/2018	Période du 01/07 au 30/09/2017	Période du 01/01 au 30/09/2017	Année 2017
Revenus du portefeuille-titres					
10	438 346,560	1 316 819,423	425 571,226	1 268 153,243	1 686 249,639
Revenus des obligations et valeurs assimilées	438 346,560	1 313 623,878	425 571,226	1 264 888,393	1 682 984,789
Revenus des titres OPCVM	-	3 195,545	-	3 264,850	3 264,850
Revenus des placements monétaires					
11	269 916,490	761 358,232	163 379,038	384 456,287	574 785,626
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	708 263,050	2 078 177,655	588 950,264	1 652 609,530	2 261 035,265
Charges de gestion des placements					
12	(58 631,899)	(192 592,283)	(56 506,701)	(175 024,399)	(232 742,583)
REVENU NET DES PLACEMENTS	649 631,151	1 885 585,372	532 443,563	1 477 585,131	2 028 292,682
Autres charges					
13	(22 463,321)	(63 947,324)	(19 228,880)	(55 848,457)	(78 651,189)
Contribution conjoncturelle	-	-	(26 783,408)	(78 603,480)	(105 386,796)
RESULTAT D'EXPLOITATION	627 167,830	1 821 638,048	486 431,275	1 343 133,194	1 844 254,697
Régularisation du résultat d'exploitation	(41 821,713)	(110 157,233)	30 861,655	38 522,335	104 544,657
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	585 346,117	1 711 480,815	517 292,930	1 381 655,529	1 948 799,354
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	41 821,713	110 157,233	(30 861,655)	(38 522,335)	(104 544,657)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 284,145	6 537,726	12 950,371	12 076,120	15 237,518
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	(10 000,000)	(10 000,000)	(10 000,000)
RESULTAT DE LA PERIODE	630 451,975	1 828 175,774	489 381,646	1 345 209,314	1 849 492,215

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 1/07 au 30/09/2018	Période du 1/01 au 30/09/2018	Période du 1/07 au 30/09/2017	Période du 1/01 au 30/09/2017	Année 2017
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	630 451,975	1 828 175,774	489 381,646	1 345 209,314	1 849 492,215
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	627 167,830	1 821 638,048	486 431,275	1 343 133,194	1 844 254,697
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 284,145	6 537,726	12 950,371	12 076,120	15 237,518
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	-	(10 000,000)	(10 000,000)	(10 000,000)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 610 743,732)	-	(1 589 641,596)	(1 589 641,596)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(1 140 998,124)	(1 930 386,073)	1 425 713,203	4 386 022,696	6 052 548,095
Souscriptions					
- Capital	5 067 496,601	32 172 388,746	4 577 382,875	27 847 601,625	36 157 866,250
- Régularisation des sommes non distribuables	394,654	2 159,574	12,498	268,044	939,705
- Régularisation des sommes distribuables	149 294,444	1 029 883,266	118 672,241	934 670,398	1 252 234,271
Rachats					
- Capital	(6 166 533,597)	(33 653 851,204)	(3 182 503,875)	(23 471 055,875)	(30 180 986,250)
- Régularisation des sommes non distribuables	(532,517)	(2 792,383)	(44,243)	(361,006)	(868,761)
- Régularisation des sommes distribuables	(191 117,709)	(1 478 174,072)	(87 806,293)	(925 100,490)	(1 176 637,120)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(510 546,149)	(1 712 954,031)	1 915 094,849	4 141 590,414	6 312 398,714
ACTIFNET					
En début de période	46 269 135,567	47 471 543,449	43 385 640,300	41 159 144,735	41 159 144,735
En fin de période	45 758 589,418	45 758 589,418	45 300 735,149	45 300 735,149	47 471 543,449
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	439 805	443 531	414 345	385 291	385 291
En fin de période	429 097	429 097	427 937	427 937	443 531
VALEUR LIQUIDATIVE	106,639	106,639	105,858	105,858	107,031
TAUX DE RENDEMENT	1,36%	3,74%	1,10%	3,03%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2018

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2018, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2018, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2018 à D : 30.398.993,493 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% Actif net
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		28 454 848,750	29 313 046,271	64,06%
Obligations de sociétés		25 876 528,750	26 697 312,526	58,34%
AMEN BANK ES 2017	5 000	400 000,000	409 992,000	0,90%
AMEN BANK ES 2009	10 000	466 400,000	486 680,000	1,06%
AMEN BANK ES 2010	10 000	466 400,000	468 576,000	1,02%
AMEN BANK ES 2012	20 000	800 000,000	801 792,000	1,75%
AMEN BANK ES 2016	16 000	1 280 000,000	1 345 190,400	2,94%
ATB SUB 2017	30 000	3 000 000,000	3 106 080,000	6,79%
ATL 2011	4 865	97 300,000	100 366,896	0,22%
ATL 2013-1 TF	3 000	120 000,000	122 896,800	0,27%
ATL 2013-1 TV	2 000	80 000,000	82 249,600	0,18%
ATL 2015-2 A	10 000	600 000,000	621 400,000	1,36%
ATL 2016-1 A	10 000	600 000,000	609 472,000	1,33%
ATL 2017-1 A	10 000	800 000,000	826 480,000	1,81%
ATL 2017 SUB	2 000	200 000,000	212 120,000	0,46%
ATL 2017-2 B	2 500	250 000,000	258 578,000	0,57%
ATL 2017-2 C	2 500	250 000,000	259 278,000	0,57%
ATL 2018 -1 B	2 500	250 000,000	253 422,000	0,55%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	400 000,000	407 980,000	0,89%
ATTIJARI LEAS 2016-1	15 000	1 100 000,000	1 125 044,000	2,46%
ATTIJARI BANK SUB 2015	15 000	900 000,000	949 044,000	2,07%
BH 2009	20 000	1 076 000,000	1 119 728,000	2,45%
BH 2016-1	10 000	600 000,000	614 400,000	1,34%
BNA 2009	10 000	399 700,000	408 124,000	0,89%

BTE 2009	15 000	150 000,000	150 240,000	0,33%
BTE 2010	20 000	400 000,000	400 832,000	0,88%
BTE 2011 A	22 000	440 000,000	456 508,800	1,00%
BTE 2016	5 000	400 000,000	416 156,000	0,91%
BTK 2009 C	5 000	233 200,000	240 760,000	0,53%
BTK 2012-1 B	1 650	47 148,750	49 231,710	0,11%
CIL 2015/2	15 000	900 000,000	950 700,000	2,08%
CIL 2016/1	12 000	720 000,000	736 329,600	1,61%
CIL 2016-2	17 000	1 360 000,000	1 410 972,800	3,08%
CIL 2017/1	3 000	240 000,000	243 837,600	0,53%
STB 2011	20 000	285 200,000	294 544,000	0,64%
TL SUB 2016	3 000	240 000,000	248 556,000	0,54%
TL 2015-2 A	13 500	810 000,000	837 961,200	1,83%
TL 2015-2 B	5 000	500 000,000	517 920,000	1,13%
TL 2016-1	5 000	500 000,000	515 204,000	1,13%
TL 2017-1	8 000	640 000,000	652 288,000	1,43%
TL 2017-2 B	10 000	1 000 000,000	1 042 232,000	2,28%
UBCI 2013	3 000	120 000,000	122 200,800	0,27%
UIB 2009/1 A	20 000	200 000,000	201 744,000	0,44%
UIB 2009/1 B	20 000	799 400,000	806 728,000	1,76%
UIB 2011/1 A	15 500	465 000,000	467 504,800	1,02%
UIB 2011/2	3 000	42 780,000	44 128,800	0,10%
UIB SUB 2016	15 600	1 248 000,000	1 301 838,720	2,85%
Bons du trésor assimilables		2 578 320,000	2 615 733,745	5,72%
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	633 191,608	1,38%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	980 152,415	2,14%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	1 002 389,722	2,19%
Titre OPCVM		1 087 153,669	1 085 947,222	2,37%
FINA O SICAV	835	87 113,752	85 907,305	0,19%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	9 577	1 000 039,917	1 000 039,917	2,19%
Total		29 542 002,419	30 398 993,493	66,43%
Total par rapport au total des actifs			65,13%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2018 à D : 6.451.008,530, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2018	% Actif net
Certificats de dépôt	6 412 322,560	6 451 008,530	14,10%
Certificat de dépôt UIB au 15/10/2018 à 10,25% 60 jours	986 562,884	996 823,772	2,18%
Certificat de dépôt HL au 17/10/2018 à 10,50% 50 jours	1 482 751,540	1 494 426,012	3,27%
Certificat de dépôt HL au 23/10/2018 à 10,52% 50 jours	1 482 719,159	1 492 334,613	3,26%
Certificat de dépôt UIB au 23/10/2018 à 10,25% 50 jours	494 385,484	497 510,041	1,09%
Certificat de dépôt HL au 23/11/2018 à 10,55% 60 jours	986 176,398	987 764,485	2,16%
Certificat de dépôt CIL au 19/12/2018 à 10,40% 90 jours	979 727,095	982 149,607	2,15%
TOTAL	6 412 322,560	6 451 008,530	14,10%
Pourcentage par rapport au total des actifs			13,82%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2018 un solde de D : 2.391,340 contre un solde de D : 1.002.391,340 à la même date de l'exercice 2017 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Placements monétaires échus à encaisser	-	1 000 000,000	1 000 000,000
Autres	2 391,340	2 391,340	2 391,340
	<u>2 391,340</u>	<u>1 002 391,340</u>	<u>1 002 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à D : 58.631,899 contre D : 66.506,701 au 30/09/2017 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Gestionnaire	58 631,899	56 506,701	57 718,184
Dépositaire	-	10 000,000	-
	<u>58 631,899</u>	<u>66 506,701</u>	<u>57 718,184</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2018 à D : 856.395,371 contre D : 754.968,972 au 30/09/2017 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2018</u>	<u>30/09/2017</u>	<u>31/12/2017</u>
Redevance du CMF	3 928,369	3 883,578	4 056,420
Dividendes à payer	823 271,541	651 761,538	574 498,126
Commissaire aux comptes	10 636,482	7 677,880	14 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	11 385,198	10 926,255	13 200,000
Retenue à la source	52,949	857,588	52,949
TCL	294,882	343,282	380,018
Contribution conjoncturelle	-	78 603,480	105 386,796
Autres	6 002,421	91,842	512,573
	<u>856 395,371</u>	<u>754 968,972</u>	<u>712 910,411</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2018, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2017

Montant	45 522 604,058
Nombre de titres	443 531
Nombre d'actionnaires	863

Souscriptions réalisées

Montant	32 172 388,746
Nombre de titres émis	313 458
Nombre d'actionnaires nouveaux	55

Rachats effectués

Montant	(33 653 851,204)
Nombre de titres rachetés	(327 892)
Nombre d'actionnaires sortants	(133)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	6 537,726
Régularisation des sommes non distribuables	(632.809)

Capital au 30-09-2018

Montant	44 047 046,517
Nombre de titres	429 097
Nombre d'actionnaires	785

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2018 à D : 438.346,560 contre D : 425.571,226 pour la même période de l'exercice 2017 se détaillant ainsi:

	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
<u>Revenus des obligations</u>	<u>406 608,040</u>	<u>1 219 442,531</u>	<u>393 092,762</u>	<u>1 156 578,530</u>	<u>1 542 936,185</u>
- Intérêts	406 608,040	1 219 442,531	393 092,762	1 156 578,530	1 542 936,185
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>31 738,520</u>	<u>94 181,347</u>	<u>32 478,464</u>	<u>108 309,863</u>	<u>140 048,604</u>
- Intérêts des BTA	31 738,520	94 181,347	32 478,464	108 309,863	140 048,604
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	-	<u>3 195,545</u>	-	<u>3 264,850</u>	<u>3 264,850</u>
- Dividendes	-	3 195,545	-	3 264,850	3 264,850
- Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	438 346,560	1 316 819,423	425 571,226	1 268 153,243	1 686 249,639

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2018 à D : 269.916,490 contre D : 163.379,038, pour la même période de l'exercice 2017, se détaillant ainsi:

	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
Intérêts des dépôts à vue	175 084,192	499 315,358	109 066,529	301 606,402	414 684,869
Intérêts des certificats de dépôts	94 832, 298	262 042,874	54 312,509	82 849,885	160 100,757
TOTAL	269 916,490	761 358,232	163 379,038	384 456,287	574 785,626

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 à D : 58.631,899 contre D : 56.506,701 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2017 et se détaille ainsi :

	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
Rémunération du gestionnaire	58 631,899	182 592,283	56 506,701	165 024,399	222 742,583
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	58 631,899	192 592,283	56 506,701	175 024,399	232 742,583

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2018 à D : 22.463,321 contre D : 19.228,880 pour la même période de l'exercice 2017, et se détaillent ainsi :

	du 01/07/2018 au 30/09/2018	du 01/01/2018 au 30/09/2018	du 01/07/2017 au 30/09/2017	du 01/01/2017 au 30/09/2017	Année 2017
Redevance du CMF	11 725,995	36 517,277	11 300,863	33 003,421	44 546,592
Commissaire aux comptes	6 149,241	14 083,557	3 528,752	10 471,188	16 793,308
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	3 176,469	1 058,813	3 176,460	4 235,280
Jetons de présence	1 814,792	5 385,198	1 950,977	4 926,255	7 200,000
TCL	1 260,308	4 072,393	1 282,188	3 424,828	4 559,808
Autres	454,162	712,430	107,287	846,305	1 316,201
TOTAL	22 463,321	63 947,324	19 228,880	55 848,457	78 651,189

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.